



FORMATION

E2S – CS-ENCADREMENT SECTEUR SPORTIF

**RNCP 36328 - enregistré le 31-08-2022 - certifié par le Ministère de Travail
Niveau 4 (BAC)**

400 H, en alternance sous contrat d'apprentissage .

FORMATION
PRESENTIEL



OBJECTIF DE LA FORMATION

Concevoir et conduire un projet d'animation, d'initiation ou d'apprentissage.

S'adapter aux personnes dont il est responsable et veiller à leur sécurité..

Communiquer sur son activité et sur le fonctionnement de la structure.

Participer au fonctionnement de la structure.

Contribuer à la stratégie de développement de la structure



LE MÉTIER

L'éducateur sportif exerce en autonomie son activité professionnelle, en utilisant un ou des supports techniques dans les champs des activités physiques et sportives ou des activités éducatives, culturelles et sociales, dans la limite des cadres réglementaires.

Il est responsable de son action sur le plan pédagogique, technique et organisationnel. Il assure la sécurité des tiers et des publics dont il a la charge.

DEBOUCHES

Associations sportives, Clubs de loisir et de remise en forme,
Collectivités territoriales, Structures de vacances ...

LIEU DE FORMATION

E-learning

SECTEUR D'ACTIVITE

- Des collectivités locales, les éducateurs ayant accès à la filière territoriale des activités physiques et sportives par le concours d'éducateur territorial des activités physiques (ETAPS) pour tous ;
- D'associations, notamment sportives ,,,

FINANCEMENT

- Contrat d'apprentissage :
Vos frais de formation sont financés à 100% par l'OPCO de votre employeur.

- Formation également accessible en contrat de professionnalisation (coût variant entre 10€ et 25€/heure)

PASSERELLE ET POURSUITE D'ETUDE

Cette formation est accessible à tous les candidats. Une poursuite d'études vers un diplôme de niveau 5 est possible.

METHODES ET SUPPORTS PEDAGOGIQUES

Le parcours de formation diplômant se déroule en distanciel au sein de structures employeurs (clubs, associations, collectivités, entreprises... es...) avec un principe d'alternance entre théorie et pratique.

- Apports théoriques & pratiques
- Mise en pratique de projets
- Travaux individuels et collectif

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Au cours de la formation, chacune des deux unités de cours seront évaluées. En fonction des unités, les modalités d'évaluation seront : à Concevoir une séance, un cycle d'animation ou d'apprentissage dans la mention « Activités Physiques pour Tous », suivi d'un entretien à Mobiliser les techniques de la mention « Activités physiques pour tous » pour mettre en œuvre une séance ou un cycle d'apprentissage, suivi d'un entretien.

MODALITÉS ET DÉLAI D'ACCÈS

EMPLOYEUR :

Disposer d'un employeur est nécessaire pour postuler à la formation.

CALENDRIER DE RECRUTEMENT

- Jusqu'à 2 mois après signature de la convention de formation.
- Dépôt du dossier : Soumettre un dossier d'inscription auprès de notre organisme.
- Période : jusqu'à un mois avant la date d'entrée de la formation.

DURÉE DE LA FORMATION

Planning en annexe

Contact : 06 12 02 69 59 – contact@cf2s.art



PROGRAMME DE LA FORMATION

MODULE 1 : Conduire une séance, un cycle d'animation ou d'apprentissage dans le champ des activités physiques pour tous.

- Préparation et structuration d'une séance ou d'un cycle.
- Mise en oeuvre d'une démarche pédagogique active et sécurisée.
- Evaluation et régulation des apprentissages.

MODULE 2 : Mobiliser les techniques des activités pour mettre en oeuvre une séance ou un cycle d'apprentissage.

- Maîtrise technique des activités physiques support.
- Choix et adaptation des situations pédagogiques.
- Utilisation de repères techniques dans l'environnement.